

Commercialisation des espèces de poissons indésirables

Agence de gestion intégrée des ressources

Résumé du projet

La crise qui sévit actuellement dans l'industrie forestière est directement liée aux problèmes planétaires que vit le grand secteur de l'industrie manufacturière en général. La forêt n'est pas l'industrie forestière, elle est un de ses intrants, une de ses composantes. Une grande partie des biens et services produits par la forêt alimente massivement l'industrie forestière, mais pas tous. Les ressources forestières ligneuses et non ligneuses, les ressources fauniques, les ressources naturelles et culturelles font toutes parties d'une seule et même famille : le milieu forestier. C'est pourquoi, il y a lieu de faire naître une industrie du milieu forestier. Ainsi, une mobilisation et une concertation doivent se concrétiser autour de cette réalité. En mettant à profit l'expertise collective des communautés locales et en l'utilisant dans la réalisation de l'ensemble des objectifs, la Forêt modèle du Lac-Saint-Jean souhaite créer de nouveaux modèles de mise en valeur des ressources et des emplois en forêt. À partir de cette prémisse de mettre en valeur les ressources de la forêt qui sont actuellement sous exploitées ou même non utilisées, une piste est rapidement sortie au niveau des ressources fauniques : les poissons non sportifs. Il est bien important de cibler ce créneau, car les espèces sportives sont déjà exploitées fortement dans bien des cas et la pêche sportive amène des retombées économiques bien plus importantes que la pêche commerciale. Cependant, la plupart des espèces non sportives sont de petite taille et présentent un potentiel de commercialisation très faible. Parmi les espèces non sportives, le meunier noir (*catostomus commersonii*) est celle présentant les caractéristiques les plus intéressantes. Premièrement, il est très prolifique et se reproduit en abondance. Les essais de retrait massif expérimentés au cours de 20 dernières années ont montré qu'il pouvait se reproduire abondamment même avec un fort prélèvement. Deuxièmement, il atteint une taille très intéressante pour la commercialisation en comparaison avec les autres espèces non sportives telles que le meunier rouge, l'ouitouche ou les autres espèces de cyprinidés. Finalement, la facilité de le capturer sélectivement (au printemps) lors de la fraye avec la possibilité de remettre à l'eau les espèces sportives est un atout très important pour l'acceptabilité sociale d'une telle pêche. La première étape de ce projet a été de faire réaliser une étude d'opportunité sur l'évaluation du potentiel de commercialisation du meunier noir. Suite à cette étude, un marché principal est priorisé : le marché nord-américain pour la consommation humaine. En effet, certains grossistes en poissons se sont montrés intéressés à voir notre produit et à le commercialiser. Pour ce qui est des autres marchés (farine animale, nourriture pour animaux domestiques, etc.), les prix sont encore plus bas, ce qui limite la possibilité de rentabiliser les opérations.

Document(s):

- Rapport du projet (<http://e-sdeir.uqac.ca/578/>)

Détails du projet

Année ou période: 2009

Coût du projet: 18 764\$

Partenaires financiers:

- Service canadien des forêts
- Forêt modèle du Lac-Saint-Jean

Classification dans le PRDIRT

Domaine d'affaire: Faune

Enjeux principaux	Dimension(s)
<ul style="list-style-type: none">• 3.2 La mise en valeur des ressources naturelles et du territoire	3. Dimension économique